L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 8 NOVEMBRE 1881. 55me Année.

Bidaur, Bonnet & Cie., Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI MATIN, 8 NOVEMBRE.

VENTE A L'ENCAN.

Par D. B. Murphy, au No 86 rue Magazine, faïence.

Faïence, Faïence, Faïence. — Voyez l'annonce d'encan de D. B. Murphy.

Les délégués français.

Les fêtes de Yorktown touchent à leur fin, et les invités français se préparent à rentrer en France. Quelle impression vont-ils emporter de la réception qui leur a été faite et du spectacle grandiose que leur ont offert les Etats-Unis, après un siècle d'existence? Cette marche rapide, ascendante, qui a caractérisé la grande République du nouveau monde a dû surprendre les étonner, eux, venant d'Europe où tout progrès est lent à s'opérer, la forme de la plupart des gouvernements lui faisant obstacle.

Nous avons une première expression de l'opinion des invités français. Rappelé à Paris par une dépêche télégraphique, le commandant Lichtenstein, aide de camp du président Grévy, et son représentant dans cette circonstance, a adressé la lettre suivante au consul général de France à New-York, s'excusant de ne pouvoir assister au banquet offert aux délégués par la colonie française de New-York :

New-York, 2 novembre 1881.

Monsieur le consul général,

De tous les chagrins que me cause le brusque départ auquel je suis malheureusement obligé, un des plus vifs sera de ne pouvoir me rendre le 4 novembre à l'invitation de la colonie française. Je vous prie de vouloir bien être l'interprète de mes sentiments de vif regret auprès de nos compatriotes dont je connais quelques-uns et que j'aurais voulu connaître tous. Puisque j'avais l'insigne honneur, malgré mon obscure personnalité, de représenter ici l'excellent homme et le grand citoyen qui gouverne en ce moment notre République française, c'est en son nom que j'aurais été heureux de porter un double toast: au président de la République des Etats-Unis, de ce pays si grand et si hospitalier dont nous admirons avec une attention passionnée le prodigieux développement; puis, à notre colonie française de New-York qui nous prouve en ce moment d'une façon si touchante qu'elle n'oublie pas et n'oubliera jamais notre patrie commune.

Veuillez agréer, monsieur le consul général, l'expression de mes sentiments les plus dévoués.

LICHTENSTEIN.

Nos lecteurs remarqueront en quels termes chaleureux et éloquents le commandant parle de la république américaine si grande, si hospitalière, et de son prodigieux développement.

Jusqu'ici, la plupart des écrivains européens qui ont essayé de parler des Etats-Unis et de leurs institutions, par suite de leurs tendances politiques se sont montrés hostiles et n'ont voulu voir que certains défauts qu'ils ont grandi outre mesure pour les besoins de leur thèse. Nous exceptons, cependant M. de Tocqueville, qui a révélé au monde étonné les éléments de grandeur et de prospérité que la nature de nos institutions était appelée à développer successivement.

Se rencontrera-t-il, dans la délégation française, un écrivain observateur, résumant les impressions qu'il aura emportées de son voyage en Amérique, de cette réception triomphale faite aux descendants des hardis soldats qui traversèrent l'Océan, et mirent leur épée au service de la cause sacrée de l'émancipation ?

Un livre de cette nature aurait pour effet immédiat de resserrer les liens des deux grandes républiques du nouveau et de l'ancien monde, et de donner encore plus de cordialité aux relations des deux peuples.

La France a souvent secouru les nations luttant pour l'indépendance et la liberté. On l'a même surnommée le Don Quichotte des nationalités opprimées. Le peuple américain a été jusqu'ici le seul à qui la reconnaissance ne pesant pas, a exprimé solennellement, avec éclat, aux yeux du monde, les sentiments de gratitude qui l'animent pour ses alliés des jours de luttes sanglantes et longtemps prolongées.

Un siècle s'est à peine écoulé, et des bords de l'Atlantique livrés aux Américains par la reddition du général anglais, la grande république, poursuivant ses conquêtes, et n'imposant aux Etats annexés que les bienfaits d'institutions libres, s'est étendue à l'infini, appelant à jouir de ses libertés et de sa prospérité les déshérités de l'ancien monde. Sa libéralité a contribué à sa grandeur. Elle progresse sous tous les rapports, industrie, commerce, science, population, dans des proportions qu'admirent les esprits libéraux et qui effraient les partisans des vieux régimes.

Ces éléments de puissance n'auront pas échappé à l'intelligence des hommes distingués venus de France à la suite de l'appel que leur a adressé ce peuple géant. On s'éprend de la liberté en présence des faits révélateurs de la saine influence qu'elle exerce. L'instinct de la dignité humaine s'éveille à l'aspect d'un peuple qui n'a d'autre maître que lui-même, et d'autres entraves que le respect qu'il doit aux lois.

Sans doute, il y a des taches. La nature humaine est sujette aux erreurs; mais ces erreurs revêtent chez un peuple libre un caractère viril inconnu ailleurs: c'est l'exagération de la puissance individuelle, l'indépendance poussée jusqu'à ses dernières limites, l'exaltation d'un individualisme, qui, dans les relations sociales, peut avoir ses dangers, mais rattachent celui qui en est possédé aux libres institutions à l'ombre desquelles il peut aussi donner l'essor aux tendances d'un esprit ennemi des entraves.

Les noms des hommes qui se sont distingués, américains et alliés, dans cette lutte qui précéda l'éclosion d'un peuple appelé à jouer un si grand rôle dans les affaires du monde, sont devenus légendaires. Dans un siècle d'ici, l'histoire associera les noms des délégués français à ceux des aïeux qu'ils représentent aujourd'hui.

C'est ainsi que se poursuit l'enchaînement des traditions. Remises en mémoire d'époque à époque, elles perpétuent le souvenir des événements glorieux du passé et des hommes qui y ont eu les premiers rôles.

Places vacantes—Par un arrêt de la cour suprême, rendu à Shreveport, en appel de la décision du juge de district, R. C. Drew, les places d'assesseur de taxes, de membre du Bureau d'école et de membre du jury de police de la paroisse Webster, ont été virtuellement déclarées vacantes, les titulaires ayant postérieurement à leur nomination à ces places, accepté la chétive position de commissaires du juri.

M. H. Billard, (ancienne librairie Hébert) annonce qu'il a reçu les numéros de l'Illustration et du Monde Illustré du 22 octobre.

☞ Bouts-rimés, musique et articles de circonstance, tous les soirs, au Jardin Werger.

Le Courrier des Opelousas.—Cet excellent journal a commencé, il y a quelques jours, son 29me volume. Nous en félicitons notre très estimable confrère, et nous espérons, pour lui et pour nous, avoir l'occasion de le féliciter nombre d'années encore. *Le Courrier des Opelousas* a vécu comme nous dans de fâcheux temps; il n'y a pas péri; loin de là, il les a traversés avec un courage tout patriotique, et aujourd'hui il est encore ce qu'il a toujours été depuis sa fondation, un champion énergique des droits des Etats et de la Démocratie. C'est un hommage que nous rendons à son honorable carrière et qu'il mérite amplement.

—Le juge-président de la cour suprême, l'hon. E. Bermudez, de retour de New York depuis vendredi dernier, présidait hier cette cour, et a fait une réponse éloquente à la motion d'ajournement de l'avocat général Egan, secondée par M. Carleton Hunt, par respect pour la mémoire du gouv. Wiltz. En conséquence, la cour suprême s'est ajournée.

M. Louis S. Crozier est arrivé, hier, dans notre ville, de Meridian, (Mississippi), où il s'était rendu en vue de la formation d'une société pour l'élevage du ver à soie et la filature de la soie. Il est fort satisfait du résultat de son voyage, et a recueilli, en souscriptions, la plus grande partie de la somme nécessaire.

Nous publierons, demain, une correspondance qu'il a bien voulu nous adresser à ce sujet.

Les usines centrales en Louisiane.

La multiplicité des sujets à traiter qui devraient tous avoir une place dans nos colonnes, nous force à réclamer de nouveau l'indulgence de nos lecteurs en ce qui concerne la plupart d'entre eux. Sans doute l'agitation Irlandaise, qui menace de se résoudre en guerre intestine, a droit à notre appréciation. La question Tunisienne, celle de l'Egypte, celle de l'Inde, de l'alliance vraie ou supposée de l'Allemagne et de la Russie; la question Italienne, intimement liée à l'existence du catholicisme comme unité de vues et d'action, la célébration de Yorktown, l'administration du président Arthur, la question de l'amélioration du fleuve Mississipi, l'intérêt des populations latines dans l'Union, et une infinité d'autres d'importance plus ou moins majeure; devraient tour à tour trouver place dans nos colonnes. Malheureusement, notre feuille est trop petite pour essayer, même brièvement', d'en donner un résumé dans un ou même plusieurs numéros, attendu qu'il est aussi une foule de questions locales à traiter, d'un intérêt moins général peut-être, mais de beaucoup plus important pour le bien être de notre section. Sans négliger les unes, nous croyons qu'il est de notre devoir de donner la préférence aux autres, car ce sont ces dernières qui nous touchent de plus près. Nous ferons ainsi et pensons que l'on nous en saura gré, car Louisianais avant tout, ayant, croyons-nous, prouvé que nul n'a plus à cœur le bien-être et la prospérité de notre peuple et de notre Etat; c'est à lui qu'est dû la plus grande somme de notre temps et des aptitudes qu'il a plu au Créateur de nous accorder.

Simplement, et sans phrases inutiles, nous croyons devoir lui rendre un compte exact de ce que nous avons fait à la Nlle.-Orléans, en ce qui a trait au but principal pour lequel nous y avons passé une quinzaine de jours:

Chargé par un nombre assez grand de nos petits habitants de voir quel probabilité offraient les conditions actuelles afin d'établir en Louisiane et surtout aux Attakapas un certain nombre d'usines centrales, nous nous sommes mis en relation premièrement avec les grands journaux de la Nlle.-Orléans, et nous devons dire que là nous avons trouvé un appui des plus chaleureux, car les directeurs, hommes d'expérience, ont compris de suite toute la portée du mouvement qui s'opère dans les masses vers une culture plus raisonnée, plus méthodique, et forcée, par conséquent, d'être infiniment plus profitable à tous. D'autre part, des hommes d'affaires et d'action énergique ont saisi l'idée et comprennent aussi que là est véritablement l'avenir de la Louisiane, non-seulement au point de vue de la spéculation, mais encore au point de vue social et unitaire pour son développement définitif et gigantesque dont peu, encore, peuvent se faire une idée.

Supposons, en effet—et cela est excessivement facile—que chaque acre cultivé actuellement en Louisiane dans toute la partie sud de la Rivière Rouge, rapporte cinq fois de plus qu'il ne le fait actuellement, n'est-il pas évident que la richesse s'en suivra immédiatement pour le cultivateur ,et le manufacturier, mais pour le commerce et la population entière? N'est-il pas incontestable que le fermier, voyant que sa terre lui rapporte un bon revenu, ne laissera pas un arpent en friche? Pour le cultiver ne lui faudra-t-il pas des bras? Ceci ne fait pas l'ombre d'un doute? Il pourra alors et cherchera par tous les moyens possibles à se procurer les travailleurs. Où les trouvera-t-il? Dans la population noire? Mais en général elle manque d'énergie, d'intérêt, d'ordre et d'économie; puis elle est restreinte, car la vieille génération a des qualités sans doute, mais celle venue à l'âge d'homme depuis la guerre de sécession et celle qui grandit sont loin d'avoir les qualités de la première; il faudra donc s'adresser à l'Europe ou aux villes et campagnes surchargées du Nord et de l'Ouest; alors pouvant les rémunérer suffisamment, pouvant, vu l'identité de leur race, les traiter sur le pied de la plus complète égalité, il ne faut, certes, pas être grand prophète pour comprendre et prédire que dans une période relativement courte chaque acre du sol de la Louisiane sera recherché avec ardeur par une population intelligente et active, le commerce se quintuplera, les manufactures s'établiront, les ressources de toute nature, aujourd'hui à l'état latent, seront exploitées avec énergie, et nos descendants verront s'élever dans nos immenses espaces des industries dont jusqu'ici la génération actuelle n'a pu, ni ne peut, se faire une idée.

Nous ne sommes point partisan des rêves creux; on a même bien voulu nous croire homme pratique, c'est pourquoi nous disons que rien dans ce qui précède ne sent l'utopie; c'est le vrai, c'est le possible, et le point de départ est l'usine centrale, séparée et distincte de la culture, avec laquelle, toutefois, elle devra entretenir les relations les plus étroites, basées sur l'intérêt mutuel, ce qui entraîne nécessairement l'union la plus complète à divers points de vue de l'une et de l'autre.

Si l'industrie betteravière a réussi de cette manière, pourquoi n'en serait-il pas de même ici, où tout nous est de beaucoup plus favorable? Ce qui nous reste à dire nous entraînerait trop loin; nous le réservons pour un numéro prochain.

Afin de terminer convenablement cet article, nous devons ajouter que pour le prompt établissement de complètes usines centrales dans notre région, il est important que nos petits habitants s'unissent et présentent non pas un, mais vingt centres s'il est possible, que nos commerçants, nos hommes d'affaires en général, se montrent disposés à les appuyer de tout leur pouvoir, afin d'assurer à la où les premières établies un succès tel qu'ensuite ce serait à quelle compagnie se hâterait le plus d'en construire. De là naîtrait la concurrence et le prix de la tonne de cannes augmentant, l'habitant, le commerçant, l'industriel, la masse enfin, profiteraient d'un bien être dont jusqu'ici on ne peut se former une évaluation équivalente. Pensez-y, habitants et hommes d'affaires!

(L'Etoile d'Ibérie.)

—Le Bitter Malakoff est un tonique souverain.

M. U. Bassetti.—Un de nos plus estimables négociants, M. U. Bassetti, de la maison Bassetti & Xiques, est arrivé à la Nouvelle-Orléans, samedi soir, de retour d'un voyage de cinq mois qu'il a fait en Europe. Nous sommes heureux d'apprendre qu'il nous revient en bonne santé, et nous lui souhaitons, avec ses nombreux amis qu'il compte à la Nouvelle-Orléans, une cordiale bienvenue.

Un conducteur de tramway qui vient de marcher lourdement sur les pieds d'un voyageur.

—Dans les commencements, dit-il avec bonhomie, quand je marchais sur les pieds des personnes ça me faisait quelque chose.... mais je m'y suis habitué!

LOUISIANE.

Le *Louisianais* (paroisse St-Jacques), du 5 novembre :

Le temps s'est mis au froid le 3 novembre ce qui est un encouragement pour nos planteurs sucriers. La végétation étant interrompue, les cannes vont mûrir. Et puis, la granulation est bien meilleure dans les bacs.

On roule à présent un peu partout, et le passant sur la grande route aperçoit çà et là les cheminées avec leurs panaches de fumée.

Le rendement qui n'est certes pas beau, est moins mauvais cependant qu'on ne s'y attendait.

Cette année peut être marquée de noir comme une année néfaste; et sauf quelques heureux,—ou quelques habiles si l'on aime mieux,—les planteurs ne feront guère plus que leurs frais.

L'*Observateur de St-Martinville*, du 5 novembre :

Vendredi nous avons eu une bonne gelée blanche. La canne va mûrir rapidement, et grâce à la sève occasionnée par les dernières pluies, elle est juteuse à cette heure et donnera beaucoup de sucre. Plusieurs de nos planteurs se proposent de commencer leur roulaison ces jours-ci et dans beaucoup d'endroits on roule les cannes. Les champs ont encore du coton et la cueillette continue activement.

—Le bayou se fait beau depuis les dernières pluies, et se donne des airs de fleuve. C'est presqu'un autre Mississipi, mais en petit, en très petit même. Aussi comme nos vapeurs sont heureux, comme ils mettent à profit, ce montage inespéré. Ils battent l'eau de leurs petites roues et filent.... tant qu'ils peuvent en sillonnant les eaux boueuses du petit fleuve qui arrose peut-être la plus riche partie de la Louisiane.

—L'église paroissiale de St. Martin est probablement la plus ancienne de nos campagnes, et date de 1765. Dix ans auparavant, des missionnaires prêchaient déjà l'évangile à l'endroit où se trouve à cette heure St-Martinville. Les archives de l'église, sont on ne peut plus intéressantes, et nous y trouvons dans leur ordre chronologique les noms des différents curés qui y ont exercé leur ministère.

En 1765 le Rév. Jean François prêtre capucin et missionnaire apostolique fondateur de la première église à St-Martinville. Il eût pour successeurs, en 1772 le père Hilaire de Génévaux, prêtre français.

En 1782 le Rév. José de Arasena, prêtre espagnol.

En 1783 le Rév. Géfrotain, Dominicain.

En 1787 vint ensuite le Rév. Père Joseph Antoine Cordelier.

En 1788 il fut remplacé par le Rév. Bernard de Deva, capucin.

En 1789 George Murphy, prêtre irlandais, qui desservit l'église jusqu'en 1794.

En 1794 il eut pour successeur le Père Viell.

En 1795 le Père Barrière, prêtre émigré.

En 1804 le Rév. Isabey, religieux dominicain, un saint homme qui desservit l'église jusqu'en 1823 (époque de son décès).

En 1823 Marcel Borella installé le 15 juillet, et décédé en cette paroisse le 21 janvier 1836. C'est à sa libéralité que nous devons l'église actuelle pour laquelle il laissa toute sa fortune qui se montait à quinze mille piastres. Son tombeau longtemps négligé dans notre cimetière a été transporté dans l'église où ses cendres reposent maintenant dans le chœur en face du grand autel.

En 1836 le Rév. Jean Brasseur.

En 1840 le Rév. Henri B. St-Aubin, prêtre séculier.

En 1842 le Père Martin, dont le dernier acte fut la bénédiction de notre église actuelle.

En 1844 le Rév. Lucas.

En 1845 le Rév. L. Dufour.

En 1848 le Rév. Jacques Fonbonne.

Enfin en 1851 le Rév. A. M. Jan, qui depuis trente années dessert l'église, et qui a su mériter l'estime et la vénération de ses paroissiens.

Il est mort, mardi à St-Martinville, un vieillard de couleur, Jean-Baptiste, âgé de 98 ans. Ancien esclave des Latiolais, il a toujours vécu dans cette famille, et est mort entouré de tous les soins que peuvent donner des amis. Nombre de personnes blanches ont suivi son corps au cimetière.

La Sentinelle de Thibodaux, du 5 novembre :

Toutes les grandes habitations dont la récolte doit atteindre ou dépasser mille boucauts de sucre ont leurs vastes sucreries en opération. D'après les rapports, la canne est juteuse et son vin atteint huit degrés. Le sucre se fabrique très aisément et donne peu de mélasse. Sur l'habitation Laurel Valley où un moulin à cinq rouleaux a été établi, le rendement est de quatre-vingt pour cent, ou de seize pour cent de plus qu'avec un moulin à trois rouleaux. Sur les autres habitations le rendement est estimé à un boucaut l'arpent. Les sucriers n'ont eu jusqu'ici aucun tracas pour la fabrication, et leurs échantillons pourront se voir dans quelques jours, dans tous les principaux établissements du village.

—Depuis que le vent du Nord est venu rafraîchir l'atmosphère, les huitres nous arrivent en abondance et font les délices de tout le monde. D'après la science médicale, les huitres sont une précieuse ressource pour les personnes qui digèrent mal; elles soutiennent l'estomac et en excitent les forces à un degré convenable, car les huitres sont légères, nutritives, éminemment digestibles. C'est surtout dans les affections nerveuses, irrégulières, insupportables, dans l'hypocondrie où l'on répugne à tout, où la vue d'un met quelconque soulève l'estomac, que les huitres administrées avec prudence produisent d'excellents effets. Il est bien entendu qu'on doit les manger crues, assaisonnées ou non de poivre ou de jus de citron,jet celui-là est un barbare qui les mange en fritures, en ragout, en coquilles marinées, etc. Ainsi dénaturées par l'art du cuisinier, elles perdent toutes leurs qualités, et nous n'avons pas besoin de dire que les estomacs délicats ne sauraient s'en accommoder.

Nous apprenons avec plaisir que le rendement du ris, dans le haut de notre paroisse, est très satisfaisant. Il y a consolation de savoir qu'une partie de la contrée a fait de bonnes récoltes. M. Allan, qui a battu tout le ris de cette section, dit qu'il en est très agréablement surpris. Il a été occupé, toute la semaine dernière, à battre la récolte de cet endroit.

—Nous sommes persuadés que nombre de personnes de notre paroisse se feraient actionnaires pour l'établissement d'une voie ferrée entre Abbeville et la Saline. Nous nous plaisons à croire que d'ici à un an cette question sera décidée. Nous voyons avec plaisir les journaux de la Le *Journal d'Ibérie*, du 5 ovembre :

Mercredi dernier nous avons eu une pluie torrentielle. Nos habitants sucriers ont maintenant suffisamment de l'eau pour alimenter leurs machines à vapeur et commencer leur roulaison.

La température a beaucoup changé: Jeudi, forte gelée qui n'était pas à la crème, et qui ne manquera pas de faire du bien à la canne. Ceux qui roulent sont satisfait du rendement. Il y en a qui parlent de deux boucauts l'arpent. Lundi prochain a peu près toutes les cheminées de sucreries lanceront dans les airs des flocons de fumée.

Le *Méridional d'Abbeville*, paroisse Vermillion, du 5 novembre :

Nouvelle-Ibérie y prendre un légitime intérêt. C'est une question de la plus grande considération pécuniaire pour cette ville. Il faut qu'elle sache attirer à elle les produits de nos vastes et fertiles prairies, en coupant au-devant du chemin de Jeannaretté. Une fois ce dernier établi, il ne sera plus de l'intérêt de la Nouvelle-Ibérie de s'en occuper; Jeannerette l'emportait sur elle, par le fait que la route au fleuve serait raccourci par ce dernier chemin. Plus de temporisation, alors; les événements vous forcent à agir, messieurs les citoyens d'Ibérie.

L'Etoile d'Ibérie, du 5 novembre :

—M. Théogène Babin nous rapporte que lors de son retour de la Nlle-Orléans, il s'est trouvé en contact avec deux individus du Vermont, venus en Louisiane pour y visiter les terres dans les environs de la Mermenteau et du Lac Charles, afin d'y établir un moulin à scie. Une fois de plus, cela montre que les industriels du Nord ont leur attention fixée sur la Louisiane, et si nous ne nous trompons avec l'esprit pratique qui les distingue et la ténacité dont ils font preuve, avant peu d'années il nous sera donné de voir les ressources de notre Etat en bonne voie d'exploitation pratique et raisonnée.

—Il est assez singulier que de certaines gens qui, en fait d'immigration, font la petite bouche, semblant n'en pas vouloir, excepté comme manœuvres, voient néanmoins avec plaisir arriver parmi nous de robustes travailleurs d'origine européenne. Quelques habitants aussi, dont la foi dans le travail noir et servile ne fait que commencer à s'ébranler, montrent que quelque chose leur dit qu'il y a mieux pour l'avenir de la Louisiane que la ration de porc et de gru, un travail ardu et le fouet du commandeur. Ils sont passés ces beaux jours et c'est tant mieux. Fil de la servitude, sous quelque forme qu'elle se produise: il faut à la Louisiane l'école, l'exemple et la liberté; et nul ne peut mieux que les citoyens de l'Helvétie montrer à nos esprits obtus ce qu'elle est capable de produire. C'est pourquoi nous saluons avec joie la venue de quatorze d'entre eux qui doivent faire la roulaison sur l'habitation de M. A. Decloust. Puissent-ils s'y convenir et nous rester définitivement eux et beaucoup d'autres, c'est ce que nous souhaitons pour notre section et le pays tout entier.

—Pendant notre séjour à la Nouvelle-Orléans nous avons eu le bonheur de pouvoir serrer la main de notre estimé confrère, M. J. Gentil, qui, de retour de France, s'est trouvé avec nous chez notre ami commun, M. A. Bouvier, président du club de la Démocratie-Française de cette ville. Nous avons été heureux de le voir en parfaite santé et rajeuni; il nous a fait un tableau flatteur de l'esprit des masses en France et de la prospérité générale du pays. M. Gentil doit, avant de s'arrêter à un projet définitif, faire une tournée aux Attakapas pour y visiter les membres de sa famille qui y résident et il ne serait pas impossible qu'il vint s'y fixer. Nous serions heureux de posséder un homme d'une telle valeur et nous sommes certains qu'il y trouverait l'appui le plus cordial pour toute chose qu'il lui plairait d'entreprendre. Nous le prions de vouloir bien accepter les vœux que nous formons pour sa plus entière réussite s'il se décide à s'y établir.

—Mercredi, 2 novembre, à trois heures du matin, est décédé à la Nlle-Ibérie, à l'âge de 21 ans, Joseph De-Silva Fleury. Il a été enterré le jour suivant au cimetière catholique, et une foule d'amis ont accompagnés ses restes à leur dernière demeure. Le défunt qui, membre de la compagnie de pompiers América No 2, fut un modèle de courage et d'abnégation, était le principal appui de sa mère, qui l'année dernière a eu le malheur de perdre son époux, M. Joseph Fleury, que que tous nos citoyens déplorent. Puisse le Dieu de miséricorde lui donner le courage de supporter cette affliction avec la résignation chrétienne, seule consolation qui lui reste dans le malheur qui la frappe.

Nous lisons, dans le *Canadien* de St-Paul (Minnesota), du 3 novembre:

Ainsi que nous l'avons promis à nos lecteurs, dans notre dernier numéro, nous allons leur donner in extenso, la traduction du rapport qui a été soumis au sénat du Minnesota, par le comité d'émigration, sur le projet du Professeur F. C. Boucher:

ST PAUL, le 26 octobre 1881.

"Le comité d'émigration auquel a été référée la communication du Professeur Boucher, ainsi qu'une circulaire établissant que le projet du professeur a pour but d'établir prochainement dans l'Etat du Minnesota, un grand nombre de colons français, sachant parfaitement cultiver la betterave à sucre, le lin et le chanvre et en manufacturer les produits, a l'honneur de faire son rapport au sénat, et de lui exposer qu'après avoir entendu les explications du professeur Boucher le comité est entièrement convaincu de la nécessité d'encourager l'établissement de pareilles industries, quelle qu'en soit la provenance, et spécialement la formation de colonies françaises sur le sol fertile du Minnesota.

Nous recommandons en conséquence l'adoption de la résolution suivante:

Résolu, par le sénat du Minnesota que nous saluons avec plaisir l'établissement prochain, dans le Minnesota, de colons français habiles à cultiver la betterave à sucre, le lin et le chanvre et à en fabriquer les produits, et que nous devons remercier le professeur F. C. Boucher pour avoir au donner à ses efforts la direction indiquée, espérant que son projet sera couronné d'un plein succès."

La résolution a été adoptée à l'unanimité.

ELECTIONS.

Des élections auront lieu aujourd'hui dans douze Etats.

Le Connecticut élit la moitié de son sénat d'Etat.

New York vote pour le secrétaire d'Etat et le trésorier, le juge de la cour d'appel, etc., et élit une législature; vingt-sept membres du congrès seront aussi élus pour remplir des vacances.

Le New Jersey élit sa chambre des représentants et une partie du sénat.

La Pensylvanie élit un trésorier d'Etat et des officiers de comté.

Dans le Wisconsin et en Virginie des officiers d'Etat seront choisis avec des représentants d'Etat et une partie du sénat.

Le Minnesota vote pour les officiers d'Etat et pour la Législature, avec deux juges.

Le Colorado élit des juges et des officiers de comté.

Le Nebraska élit un juge de la cour suprême et des agents de l'université.

Le Maryland vote pour le contrôleur d'Etat et une partie de la Législature.

Le Mississipi élit une Législature complète avec des officiers d'Etat.

Le Wisconsin vote aussi sur un amendement constitutionnel portant que les élections auront lieu tous les deux ans.

Le Nebraska doit voter sur la question du suffrage des femmes.

Le Minnesota statuera sur des clauses constitutionnelles relatives à la taxe, prohibant toute législation spéciale et fixant le salaire des législateurs.

Le Colorado doit déterminer aussi par un vote populaire le local où sera établie la capitale.

—Ceux qui ont essayé du Malakoff Bitter en font le plus grand éloge comme tonique anti-bilieux.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—On a ri beaucoup hier soir à ce théâtre où l'on représentait "The Member for Slocum". Nous avons dit ce qu'était cette pièce, qui abonde en scènes comiques et qui est supérieurement jouée par N. C. Goodwin, Saville, Miss Emie Weatherby, Miss Jennie Reiffarth et plusieurs autres artistes. Cette pièce sera encore jouée ce soir et mercredi en matinée. C'est un succès.

THEATRE ST. CHARLES.—La nouveauté de la troupe avait attiré beaucoup de monde à ce théâtre dimanche et hier soir, mais les artistes-femmes, que nous avions annoncées, n'ont pas été tout à fait à la hauteur de leur réputation; elles n'en sont pas moins très curieuses à voir, et nous croyons que ces représentations d'un suprême burlesque feront de bonnes chambrées au vieux Drury, pendant toute la semaine.

OPERA GRAND HOUSE. — "Ripples," qui se joue déjà depuis deux jours à l'Opéra House, se compose d'une traversée de mer, dont le terme est un naufrage. L'auteur a eu le talent d'en faire ressortir des situations on ne peut plus divertissantes, situations où M. Willie Edouin brille toujours d'un talent supérieur. On jouera "Ripples" pendant toute la semaine.

—Jeunes et vieilles gens faites usage d'un excellent fortifiant, le Bitter Malakoff.

Revenant sur le projet d'un chemin de fer de Meridian à la Nouvelle-Orléans; notre confrère du *Democrat* se ravise, et, étudiant mieux le parcours à suivre, dit qu'il espérait que l'exécution du projet serait plus profitable à la ville.

En effet, le pont qui doit traverser le lac ayant pour "terminus" le fort espagnol, sera sans résultat appréciable sur le dessèchement des marais qui entourent le lac, tandis que si le chemin projeté passait à la Pointe aux Herbes, et côtoyait le lac de Milneburg jusqu'à West End, il laisserait à l'exploitation des marais si nuisibles à la santé publique. Notre confrère appelle à ce sujet l'attention des autorités municipales, qui ne se sont pas encore entendues avec la compagnie Erlanger sur les privilèges à accorder à cette dernière dans les limites de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelles télégraphiques.

Le ministère Gambetta.

Paris, 3 novembre—M. Gambetta a journellement des entrevues avec des hommes politiques afin d'avoir son cabinet formé aussitôt que les débats relatifs aux affaires de Tunisie seront terminés, c'est-à-dire dans une semaine.

Paris, 3 novembre—Le traité de commerce franco-italien a été signé aujourd'hui.

Les élections en Alsace-Lorraine—Echec des Allemands.

Londres, 3 novembre—Le *Times* a reçu la dépêche suivante de Paris: "Les journaux français expriment leur satisfaction des résultats des élections en Alsace-Lorraine. Dans l'ancien reichstag, les autonomistes possédaient plusieurs sièges qui ont été tous emportés par les députés de la protestation. Le collège électoral de Schlestadt est le seul où la lutte a été sérieuse; partout ailleurs les candidats officiels n'ont obtenu que quelques misérables votes."

A Kairouan.

Paris, 3 novembre. — Ce matin la République française publie un télégramme donnant d'intéressants détails sur la ville de Kairouan et sur ses manufactures de burnous et de tapis. La ville n'est pas à beaucoup près aussi riche qu'on l'avait supposé. Les troupes françaises n'ont pas été autorisées à pénétrer dans les mosquées. Environ 20,000 soldats français campent sous les murs de la ville attendant des ordres relativement à une autre expédition vers le Sud, qui doit avoir lieu dans une quinzaine de jours.

Les réclamations franco-espagnoles.

Madrid, 3 novembre.—Aujourd'hui, à la chambre, M. Silvela a attaqué fortement la politique étrangère du gouvernement, surtout en ce qui concerne le règlement avec la France des réclamations des colons espagnols de Saïda (Algérie.) Le marquis Vega de Armijo, ministre des affaires étrangères, a déclaré que le résultat avait pleinement justifié la politique du gouvernement et, a-t-il ajouté, "tandis que nous avons obtenu une indemnité de la France, le règlement des réclamations françaises provenant de la dernière guerre carliste a été laissé à la générosité espagnole."

Saint-Pétersbourg, 3 novembre.—Les journaux slavophiles éprouvent une grande appréhension de l'alliance italo-austro allemande. Ils sont d'avis qu'une pareille coalition mettra en danger la paix de l'Europe, parce qu'elle excitera nécessairement les instincts agressifs des divers gouvernements coalisés. En dépit des déclarations pacifiques touchant le caractère défensif de la triple alliance, il pourrait se faire qu'il y eût là une menace et le point de départ d'une politique d'agression et le germe d'une guerre.

Les révolutionnaires russes.

Londres, 3 novembre—Une dépêche de Berlin annonce que cinq employés du palais impérial de Gatchina ont été arrêtés et que l'un d'eux a révélé l'existence d'un complot ayant pour but de donner à Gatchina une répétition de l'attentat du Palais d'Hiver.

Plusieurs officiers de la marine ont reçu récemment des exemplaires d'une proclamation révolutionnaire les invitant à se joindre à la cause de la liberté et de la justice. Un croiseur nouvellement revenu à Cronstadt a été visité par la police et plusieurs hommes de son équipage ont été arrêtés.

L'hon. Foster, gouverneur de l'Ohio, est de retour de Washington et a repris l'exercice de ses fonctions à Columbus, capitale de l'Etat. Il dit que le président Arthur est "en voie de devenir le plus grand des conciliateurs". Dans les Etats, il laissera les nominations, dans les districts congressionnels républicains, aux représentants de ces localités, et, dans les districts démocrates, aux sénateurs républicains.

Emigration Russe.

Des réfugiés juifs qui, pour échapper aux persécutions auxquelles ils étaient en butte en Russie, étaient venus ici pour s'établir en Louisiane, ont été placés dans des habitations où ils paraissent satisfaits. Il en reste ici deux ou trois qui, ayant famille, ont préféré faire une halte à la Nouvelle-Orléans, afin de se procurer des informations ultérieures. Un steamer, parti le 30 d'Europe, doit amener 107 réfugiés, et un troisième steamer 170 autres.

Cette destination qu'ils acceptent, semblerait indiquer que les Juifs n'éprouvent aucune répugnance à s'occuper d'agriculture.

De fortes sommes d'argent ont été envoyées à St-Petersbourg, à Odessa, et dans d'autres villes, et, ces sommes ont procuré de grands soulagements à ces malheureux persécutés qui excitent beaucoup de sympathie. On cite le baron Maurice de Hirsh comme ayant placé un million de francs à la disposition de l'Alliance Israélite Universelle. Ces fonds serviront à couvrir les dépenses des Juifs qui voudront émigrer en ce pays. Le projet est d'établir une colonie de ces réfugiés aux Attakapas.

Cour des réclamations.

Nous recevons de M. le consul de France un relevé des décisions de la commission des réclamations françaises et américaines, qui intéressent quelques uns de ses nationaux.

Affaire de Mme Barq—Un délai de dix jours a été accordé à l'avocat de cette dame pour déposer un bref.

Affaire Caïs et Queyrol—Les réclamants ont des droits en conflit. Caïs réclame tout. Queyrol réclame la moitié du chef de sa femme. Chacun doit prouver son titre et nous devons allouer à chacun ce qui lui revient.

Le *rule* est signé par le baron de Arinos et M. A. O. Aldis.

Affaire de Maximin Labusquière—M. Boutwell ayant objecté, la commission rend un jugement qui déboute le réclamant pour défaut de juridiction.

Jugement signé par le baron de Arinos, président, L. de Geoffroy, commissaire de France, A. O. Aldis, commissaire des Etats-Unis. Jugement rendu le 26 octobre 1881.

(Correspondance).

Nlle.-Orléans, 4 novembre 1881.

M. Frank D. Chrétien.

Monsieur,

Les soussignés, domiciliés dans le cinquième district représentatif de la paroisse d'Orléans, sachant l'intérêt que vous avez toujours pris à nos affaires municipales, vous prient de vous laisser porter candidat à l'élection qui doit avoir lieu le 15 du courant, pour la désignation d'un représentant en remplacement de feu Félix Legendre, qui représentait notre ward.

Une prompte réponse obligerait infiniment.

Vos tout dévoués,

H. J. Rivet, Paul O. Devezin, Edwd Darrive, jr., Ben O. Connell, R. Gamet, G. S. Rousseal, Dr H. Bayon, Mal Meilleur, R. Bereagney, J. Bonnet, R. Bonnet, A. Roux, Léon Queyrouze, V. Ochmichen, et autres.

Nouvelle-Orléans, 5 novembre 1881.

A MM. H. J. Rivet, Dr H. Bayon, M. Meilleur, Léon Queyrouze, Ben O'Connell, R. Gamet et autres.

Messieurs,

Votre lettre du 4 courant vient de m'être remise. Il me serait très difficile en ce moment d'entrer dans l'arène politique sans nuire à mes devoirs professionnels; néanmoins, comme vous semblez croire que ma présence à la législature serait de quelque utilité au peuple, je ne saurais refuser la candidature que vous m'offrez, après l'attitude que j'ai prise et les vues que j'ai souvent exprimées au sujet de nos affaires municipales.

Je ferai tous mes efforts, si je suis élu, pour que la ville de la Nlle-Orléans obtienne de la législature une forme représentative de gouvernement qui lui permette d'acquitter sa dette légale et légitime, et que les dépenses administratives ne dépassent pas la limite constitutionnelle de dix (10 mills)

Votre tout dévoué,

FRANK D. CHRÉTIEN.

Décédée, samedi dernier, 5 novembre 1881, CLARA REMOUSSIN, épouse de PIERRE POURSINE.

Proclamation par le Gouverneur.

Département de l'Exécutif, Etat de la Louisiane.

CONFORMÉMENT à l'article 72 de la Constitution de l'Etat de la Louisiane, autorisant le Gouverneur à convoquer l'Assemblée Générale en session extraordinaire, moi, SAMUEL DOUGLASS McENERY, gouverneur de l'Etat de la Louisiane, j'ai jugé convenable, en vue des graves nécessités existantes, de lancer cette proclamation, convoquant l'Assemblée Générale de cet Etat en session extraordinaire et spéciale, à la Maison d'Etat à la Nlle-Orléans, pour Lundi, 5 décembre 1881, dans le but de légiférer sur les sujets suivants, savoir :

I. Décréter une loi ou des lois faisant des allocations pour couvrir les dépenses ordinaires du gouvernement; pour payer l'intérêt sur la dette publique; entretenir les écoles publiques, les universités et les charités publiques dans l'Etat de la Louisiane pour les années 1882, 1883; faire des allocations pour la maison d'Etat; et pour le rachat des warrants de la maison d'Etat, et pour le transfert du siége du gouvernement.

II. Décréter une loi ou des lois pour lever, collecter et forcer le paiement d'une taxe de licence sur toutes les personnes, associations de personnes et de corporations, poursuivant un commerce, une profession, vocation ou ligne d'affaires, excepté les exemptions, de taxes conformément aux articles 206 et 207 de la Constitution.

III. Décréter une loi ou des lois pour pourvoir à un revenu annuel pour l'Etat de la Louisiane, par une levée annuelle de taxes sur toutes les propriétés non exemptées de la taxe par la Constitution et pourvoir aux méthodes d'asseoir et collecter les dites taxes et en forcer le paiement.

IV. Décréter une loi ou des lois pour pourvoir à la collection de toutes les taxes ou licences arriérées dues à l'Etat de la Louisiane; pourvoir à la vente de toutes les propriétés confisquées par l'Etat ou vendues à l'Etat pour taxes ou licences non payées; pourvoir à l'exécution de jugements pour taxes ou licences, rendus en faveur de l'Etat pour taxes ou licences.

V. Décréter une loi ou des lois pour pourvoir aux frais, droits et charges, et au fonds des dépenses judiciaires dans la paroisse d'Orléans.

VI. Décréter une loi ou des lois pour louer, vendre, échanger ou aliéner autrement la bâtisse de la Maison d'Etat, connue sous le nom d'Hôtel St. Louis, dans la ville de la Nouvelle Orléans; pour l'assurer et faire une allocation pour réparations ou assurance déjà effectuées.

VII. Décréter une loi ou des lois pour mettre en vigueur l'article 43 de la Constitution de l'Etat de la Louisiane.

VIII. Décréter une loi ou des lois disposant de balances non allouées dans le trésor d'Etat et transférer les dits montants au fonds général, ou en faire des allocations spéciales.

IX. Une résolution jointe continuant les affaires d'une session dans une autre, comme affaires non finies.

X. Aussi pour mettre le Sénat à même de donner son avis sur tous et les nominations aux places, suivant l'article 68 de la Constitution.

Conformément au dit article 72 de la Constitution, la session spéciale est limitée à une période de 20 jours, et elle est convoquée pour cette période, le pouvoir de légiférer étant limité par le dit article aux objets ci-dessus spécialement énumérés.

Ainsi donné et signé de ma main et sous le sceau de l'Etat de la Louisiane, ce septième jour de novembre, A. D. 1881.

S. D. McENERY,
Gouverneur de la Louisiane.

WILL A. STRONG, Secrétaire d'Etat.
8nov—☞

W. G. COYLE & CO,

CHARBON

De PITTSBURG, CANNEL et ANTHRACITE

Du meilleur de toutes les grosseurs.

Les ordres seront promptement remplis.

Bureaux: 33 rue Carondelet.

Chantiers: coin Race et Levée.

8 nov—3f

CONFISERIE.

66........South Rampart..........66

Entre Gravier et Commune.

MM. J. MOUNIER ET FILS ont l'honneur d'annoncer à leurs amis et au public qu'ils feront l'ouverture de leur Confiserie jeudi, 10 novembre 1881. On y trouvera toujours des pâtisseries fraîches de tout genre, gâteaux, bonbons, vins fins et liqueurs assorties. Lunch, café et chocolat à toute heure. Les ordres pour soirées et repas de noces seront promptement exécutés.

8nov—3f

Avis.

LES amis et clients de JAMES S. KNAPP, D. D. S. sont notifiés qu'il a transporté son cabinet du No 15 de la rue Baronne au No 210 rue Magazine, à quelques portes au-dessus de Louisiana Avenue, où il est prêt à s'occuper de tout ce qui se rattache à sa profession. 8nov—3f

Photographie Instantanée

A LA

GALERIE D'ART

—DE—

LILIENTHAL.

Le dernier succès en Photographie

JE prends plaisir à annoncer que j'ai fait acquisition d'instruments faits tout exprès pour la photographie instantanée. Par la rapidité prodigieuse du nouveau procédé de Gelatine, des photographies peuvent maintenant être faites en une fraction de seconde, saisissant ainsi l'expression et donnant des portraits dans les poses les plus difficiles sans causer d'inconvénients à la personne se faisant prendre.

Des temps obscurs ou nébuleux ne sont plus autant d'obstacles à l'exécution de la meilleure et de la plus artistique des photographies.

L'invention susdite est surtout convenable pour les enfants, bébés ou personnes nerveuses et les groupes de familles nombreuses. Il n'y a pas plus de doute de succès pour plusieurs que pour une personne.

Pas de frais additionnels pour les bébés.

Théodore Lilienthal,
121 rue du Canal.

Seul concessionnaire du célèbre procédé inaltérable Lambert pour les Etats de la Louisiane et du Mississippi.

Servez-vous de l'ascenseur pour aller à la Galerie d'art ou de l'escalier, si vous le préférez.

6nov—1an.

NOUVEAUTÉS PARISIENNES

GRAND JOUR D'OUVERTURE

CHEZ

D. H. HOLMES

15 Bourbon, 155 Canal. 14 Dauphine

Jeudi, 10 novembre 1881.

Les acheteurs sont invités à venir admirer le magnifique étalage de

CHAPEAUX, COSTUMES

ET

Linge de dessus d'hiver

Des derniers genres et des meilleures fabriques.
6 nov—6m

Le Magasin de Meubles le meilleur marché du Sud.

W. G. TEBAULT,

Nos 37, 39 et 41 rue ROYALE

Ayant pris possession de mes nouveaux et spacieux magasins, mesure nécessitée par l'augmentation de mes affaires, je suis maintenant prêt à offrir à mes clients et au public,

Un des plus beaux et des plus grands assortiments de Meubles

qu'il soit possible de trouver au Sud.

Mes genres et modèles en ameublements de salon et de chambre, sont pleinement un an en avance de tous les meubles importés ici.

N'oubliez pas le numéro du magasin et sa légende:

"Le magasin de meubles le meilleur marché du Sud."

W. G. TEBAULT,

37, 39 et 41 RUE ROYALE

1er sept—1an Nlle Orléans, Lou.

"OLD CONSTITUTION" CAFÉ.

No 31 rue Decatur, coin Conti.
NOUVELLE-ORLÉANS.

LUNCH chaud servi tous les jours de 9 heures du matin à 1 heure de l'après-midi.

EUGENE BOULNE, Propriétaire.

8nov—6f

L'UNION FRANCAISE.
RUE DES REMPARTS.

Bureau de placement.

LE public est prévenu que ce bureau est ouvert au siége de la Société tous les jours, les dimanches exceptés, de 9 heures du matin à 3 heures P. M.

Les Français en quête de travail sont invités à se faire inscrire. Les personnes de la ville ou de la campagne, ayant besoin de cultivateurs ou d'employés de commerce, sont priés de s'adresser au bureau par correspondance ou autrement. La Société se charge à titre gratuit de toutes les démarches.

23 oct☞

Changement de Local.

F. LIMONGY,

A transféré son établissement au coin des rues Royale et Bienville.

OFFRE à vendre les meilleurs VINS de Bordeaux et de Californie, ainsi qu'un grand assortiment de Liqueurs et Conserves françaises et américaines

Chartreuse, Vermouth, Huile d'Olive, Champignons, Truffes du Périgord, Whiskey, Bénédictine, Absinthe, Vinaigre, Petits Pois, Patée Truffée, Cognac.

A vendre par gallon ou bouteilles aux plus bas prix.

29 oct—au 29 nov.

C. CAVAROC & SON,

38 RUE DECATUR.

SEULS AGENTS DES COGNACS; Coeq Père & Fils, Achille Pasis, E. Déleuinier.

En débarquement de la barque Péruvienne, venant de Bordeaux :

2/4 Cognac Coeq Père & Fils, 1802,
4/8 " " " "
2/4 " E. Déleu nier,
100 caisses Coeq Père & Fils "
40 " " " " " Extra No 1,
150 1/2 Foie gras truffé, Maquereaux à l'huile, Dinde entière truffée, Lièvre entier, truffé de Rodel & Fils frères.
200 caisses Vin d'origine, comprenant: Château Lafite 1771-1872; Château Margaux 1872-1875; Château Lagrange 1876; Château Latour Blanche 1875; Château Vigneau 1876. Château Yquem 1876; Château Coutet 1876.
5 barriques Vin blanc Ht. Sauterne.

A vendre par C. CAVAROC & SON,
38 rue Decatur.

A livrer par le steamer Cyprus, attendu de Liverpool:

75 caisses Vin de Bourgogne, en grandes et demi-bouteilles: Moulin à vent; Chambertin; Romanée; Clos de Vougeot de la marque Chs. Marey & Liger Belair.

A vendre par C. CAVAROC & SON,
38 rue Decatur.

30 oct—8f

Changement de local.

DR CHS. SANDERS, médecin homeopathe et chirurgien. Traitement des maux d'yeux et des maux d'oreilles.

111 rue North Rampart entre St-Louis et Toulouse.

Heures: de 7 heures à 9 heures du matin et de 4 à 7 heures de l'après midi.

N. B.—Références.

8 nov—3f Dr WM. H. HOLCOMB.

D. LOPEZ,

CONFISERIE, PATISSERIE

—ET—

CREMES A LA GLACE.

Fabricant de Chocolat,

DÉCORÉ A L'EXPOSITION DE VIENNE EN 1873.

Commandes pour Mariages, Soirées, Bals, Dîners, Soupers, Etc., remplies avec promptitude et soin.

Salon pour les Dames où un LUNCH sera servi à toute heure du jour. Mets exquis et service parfait.

La Maison remplira dans le plus bref délai toutes les commandes de Chocolat qui lui seront confiées, en ville et à la campagne, quelqu'en soit l'importance 30oct—1m Dim Mar Jeu

AVIS SPECIAL.

Grande Ouverture

—DU—

Nouveau Palais de Porcelaine DE NAVRA,

167 Rue du Canal, Près Dauphine.

Mes clients et le public en général sont informés que j'ai écoulé tout mon ancien fonds de marchandises, et en ouvrirai un autre à mon nouvel établissement, MARDI, 1er novembre, avec un assortiment entièrement nouveau des plus jolis articles qui aient jamais été importés en cette ville, et qui seront vendus à des prix plus réduits que jamais. Un examen de mes marchandises est respectueusement sollicité.

M. L. NAVRA.
1er nov—7f 167 rue du Canal.

VOIR

les dernières nouveautés en Coiffures en cheveux postiches, chez

CHARLES TROUILLY,

No 122. rue du Canal.

6 oct—2 m—MarJD

CHANGEMENT DE LOCAL.

P. L. Cusachs,

Importateur et Droguiste,

a transféré son établissement du No 39 de la rue Royale à la spacieuse

BATISSE BLANCHE,

au coin des rues Canal et Baronne,

Avec un stock entièrement nouveau, frais et complet.

Cet établissement ancien et bien connu, en remerciant ses nombreux amis du patronage libéral qu'ils lui ont accordé dans le passé, espère en mériter la continuation par les facilités plus grandes qu'il a de bien faire, et les articles de qualité supérieure qu'il débitera.

1er sept. 6mois PP

A. MONTELEONE.

La grande fabrique de souliers Tiger.

Rue Royale 80, au coin de la rue Conti.

En gros et en détail. Importation des meilleurs cuirs français et peau de veau. Les meilleurs souliers français en peau de veau et les mieux cousus de $3.50 à au-dessus Les meilleurs souliers vissés de $2 à au-dessus. Bottes de $6 à au dessus. Patronisez le Grand Tiger. Travail garanti. Gros souliers de buffle toujours en magasin et à vendre aux plus bas prix.

15 oct -1an DMaJ

Les derniers genres et les plus grandes nouveautés

—EN—

NATTES

DE CHINE,

A. Brousseau's Son

17.....RUE DE CHARTRES.....

TAPIS

Le plus grand stock au Sud.

Prix qui conviendront à tout le monde.

26juin—1an

WM. E. MURPHY,

AVOCAT,

Au No 77 de la rue de la DOUANE, ENTRE LA RUE DE CHARTRES ET LE PASSAGE DE LA BOURSE.

Consultations de 9 à 3 heures, en français et en anglais.

213, 215, 217

VIEILLE LEVEE,

(MAINTENANT DECATUR)

Près Dumaine, est l'endroit où il faut faire vos achats

DE

VETEMENTS

D'AUTOMNE ET D'HIVER.

Les villes de NEW YORK, PHILADELPHIE ET BALTIMORE ont été visitées et appelées à fournir au recommandable Magasin de vêtements

D'UN PRIX

DE

C. LAZARD & CO,

Les vêtements les plus désirables et les plus élégants faits dans ces villes.

Les MARCHANDISES ont été choisies avec soin par nous.

Les meilleurs coupeurs ont été employés de façon à assurer

Des mesures exactes et les dernières modes.

ELEGANCE ET DURÉE ont été notre devise dans la manufacture de nos marchandises.

Nous ne nous sommes épargnés aucune peine pour faire de notre stock de

VETEMENTS D'AUTOMNE ET D'HIVER

—POUR—

Hommes, Jeunes Gens, Garçons, et Enfants

Un des meilleurs et des meilleurs marché de ce marché.

Notre département d'ARTICLES DE TOILETTE est complet.

Toutes les dernières nouveautés en

Echarpes, Cravates, Mouchoirs de soie. Cols, Poignets, Boutons, Epinglettes de Cravates, Ombrelles de soie et de coton, Malles, Valises, etc., etc., se trouveront à nos comptoirs à des prix très modérés.

CHEMISES ET LINGE DE DESSOUS

en grande variété et à bas prix.

Notre département de Chapeaux est unique et ne peut être surpassé en cette ville. Chapeaux élégants de soie, de laine et de feutre, pour hommes, garçons et enfants, à meilleur marché que partout ailleurs.

Nous avons un magasin an!

Assortiment complet

des genres les plus nouveaux en

Articles de laine,

comprenant des casimires de fantaisie, DIAGONALS importés et DRAPS (Broad.)

ETOFFES A GILETS, etc., spécialement choisies pour nos clients.

Tous ordres promptement et soigneusement exécutés et satisfaction assurés.

Vêtements de CAOUTCHOUC simples et de fantaisie toujours en magasin.

VENEZ UN, VENEZ TOUS

AUX NOS

213, 215, ET 217

De la rue Vieille Levée,

Vous y aurez la valeur de votre argent.

22 oct—3m.

Grande Ouverture!

Mme C. OLBERDING.

71 rue Royale, entre Conti et Bienville

INVITE les dames à venir examiner les nouvelles modes qu'elle vient de recevoir en fait de chapeaux, plumes, rubans, fleurs. Aussi un grand assortiment de poupées pour la Toussaint, mousse verte, fleurs découpées, feuilles, papier en tous genres, et tous les articles que l'on peut désirer pour fleurs.

Le tout à très bas prix.
Oct 9—2m D. Mer. S.

Entrepôt de Tapis et de Toiles-Cirées.

ELKIN & CIE,

100..RUE DU CANAL..100

Reçoivent des nouveautés en tapis

AXMINSTER, MOQUETTE, VELOURS et BRUXELLES.

Ayant des bordures se mariant avec et on le désire.

DEVANTS DE CHEMINÉE ET TAPIS ORIENTAUX.

TAPIS DE BRUXELLES, à soixante-quinze cents la yarde et audessus.

TOILES CIRÉES et Linoleum pour Planchers.

Rideaux et Etoffes à Rideaux,

Dessins nouveaux et élégants en dentelle antique

SOIES CRUES

de qualités et genres divers.

Stores de Fenêtre,

Blancs, Cramoisis, Ecrus, Hollande.

Stores à dessins transparents.

Stores à dessins Opaques

NATTES

COCO, NAPIER ET CANTON.

Grande variété de Franges nouvelles

18oct—1an

Avis.

LES prix les plus élevés seront payés comptant pour des meubles d'occasion (second hand) de tous genres. S'adresser à CASH

8Mar—☞ Lock Box 2599 N.

DE L'OR

POUR DES

BONS CONFÉDÉRÉS

On demande $10,000,000 de Bons-Coupons.

Jusqu'à ce que les ordres soient épuisés, il sera payé $2.50 par $1.000 pour ces bons de $1.000 à $1.000.000 avec tous les coupons y attachés, échus en 1865, (celui arrivé à échéance le 1er janv. 1865, excepté) et ceux y annexés depuis. La demande actuelle de ces bons, des valeurs nulles autrement, est si apparemment, sans raison d'être et de nature à prendre fin à tout moment, que le plus grand empressement devrait être mis à la transmission de ces bons. Envoyez-les, sans retard, par lettres enregistrées, et j'enverrai en retour par la malle un chèque sur la Banque de New York, au sus-dit taux. Les personnes qui le préfèrent, peuvent avoir recours à l'express (comptant sur livraison) avec permission d'examiner leurs paquets. S'il arrivait que des bons me parvinssent après l'épuisement des ordres, je ferai retour de l'envoi par la première occasion de la malle. Envoyez à l'adresse ci-dessous.

RAPHAEL J. MOSES, Jne. Avocat,
61 Wall Street, New York, N.Y.
1er nov—71 V&t 1 C

H. BILLARD.

SUCCESSEUR DE

HÉBERT & CIE.

Coin Bienville et Chartres.
Nlle-Orléans.

Vient de recevoir par les derniers arrivages de France,

Un assortiment complet de Nouveautés Littéraires.

Parmi les publications récentes, nous citerons les ouvrages scientifiques et de voyages des auteurs suivants:

Camille Flammarion, Louis Jacolliot etc., etc.

Les dernières publications littéraires reçues comprennent tous les nouveaux ouvrages de

Albert Delpit, Adolphe Belot, Paul Saunière Emile Gaboriau, Elie Berthet, Eugène Chavette, Victor Perceval, Hector Malot, etc., etc.

Ainsi qu'un immense choix de Romans illustrés

A BON MARCHÉ.

LA

LIBRAIRIE FRANÇAISE.

A reçu également un choix complet d'ouvrages pour la jeunesse, tels que les collections complètes de la Bibliothèque rose illustrée, Bibliothèque Chrétienne, ainsi que la collection complète de la Bibliothèque des jeunes filles, D. S. G. comprenant les œuvres de

Mlle V. Monniot, D'Ezhampes, Guillon, Raoul de Navery, Z. Fleuriot, etc., etc. etc., etc.

Livres pour écoles, français, américains.

En Gros et en Détail.

Fournitures pour Ecoles.

PAPIERS PEINTS, en tous genres.
16 oct—

LE

BITTER MALAKOFF

A reçu la seule médaille à l'Exposition de Paris en 1878.

Pas de tonique semblable.

ALPH. WALZ.
Seul propriétaire et fabricant 26 rue Conti.
5 oct—1 an t 12j

CHANGEMENT DE LOCAL

C. DUHAMEL,

OPTICIEN,

ANNONCE respectueusement au public qu'il a transféré son magasin du No 111 de la rue du Canal au

No 14 RUE DE CHARTRES.
4nov—3m PP

Demande de place.

UN jeune homme de 25 ans parlant et écrivant l'anglais, le français et l'allemand, désire se placer dans une maison de commerce, soit comme commis, emballeur, etc. Peut fournir les meilleures recommandations voulues. Se recommande aussi comme bar-k-eper expérimenté.

Adresse: P. M.
6 nov—3f Lock Box 1409.

On demande

UNE personne pouvant fournir de bonnes recommandations, et s'entendant parfaitement à tout ce qui regarde la toilette d'une dame. Il faut que cette personne sache coudre et un peu coiffer. De bons gages seront donnés. S'adresser chez Mme Marchand, 77 rue Bourbon. 6 nov—3f

Demande de domestique.

UN GARÇON, blanc ou de couleur, âgé d'une quinzaine d'années, désirant se mettre au service d'une famille pour se rendre généralement utile, trouvera immédiatement de l'emploi en s'adressant au No 278 de la rue Royale.
4 nov—

Chambres meublées ou non meublées.

Avec ou sans pension.

ON offre à louer des chambres meublées ou non meublées, avec ou sans pension, rue d'Orléans No 16, encoignure Royale.
3 nov—1m

On demande

DES cigariers à la main. S'adresser à JOSE LOPEZ, No 284 rue du Camp.
5 nov—8f

Demande d'emploi.

UN excellent comptable, ayant plusieurs heures d'inoccupation le soir, désirerait les consacrer à la tenue des livres de quelques maisons de commerce. S'adresser, par lettre, aux initiales P. T., aux bureaux de ce journal.
26 oct—1 m.

On demande

DES JEUNES FILLES pour leur apprendre à faire les cigares à la machine. Travail léger, propre, facile à apprendre et bien rétribué. S'adresser à la New Orleans Cigar Factory, 107 et 109 rue Remparts.
11oct—☞

A Louer.

LA résidence No 791 rue des Remparts, près Esplanade, récemment occupée par M Museum Cette maison vient d'être complètement réparée et peinte.

Pour les conditions, s'adresser à
A. BOCHEREAU & CO.,
30 oct—8f 16 et 18 rue St. Louis.

A louer,

EN totalité, ou en sections de 160 arpents, ou plus; l'habitation DELACROIX, située dans la paroisse d'Orléans, rive droite, à neuf milles au-dessous d'Alger, consistant en 900 arpents, plus ou moins, de terre cultivable en cannes ou en ris.

S'adresser à A. BOCHEREAU & CO.,
30 oct—7f 16 et 18. rue St-Louis.

A louer

MAGASIN No 26 rue Bienville, près Chartres; complètement réparé.

A. & C. DENIS,
16 oct— No 104 rue du Canal.

A Louer.

UNE maison de résidence, No 406 rue Dauphine ou Grands-Hommes, entre Union et François, à 3 îlets de la rue Esplanade, avec cuisine, lavoir, chambre à charbon cuve gaz, hydrant et grande cour carrelée, etc etc. Aussi les maisons 248 et 250 chemin du Bayou et 261 rue Orléans.

S'adresser à M. Elliot, No 77 rue Douane, près Chartres. 8 oct—

A Vendre.

500 sacs CHICKEN FEED (ris cassé) à vendre par

Thompson Rice Mill,

59 et 61 RUE PETERS, entre Conti et Bienville.

9oct—3m

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 7 NOVEMBRE - CLASSE No 264

Tirage de 4 heures P. M.

57	50	30	12	42	62	42	51	71	26	5	72	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature

Ce 7 novembre 1881—4 heures P. M.

LOUIS H. PILIE,
J. A. A. BOUSSEAU,
Commissaires.